

230

231

LUCAS (CHARLES-JEAN-MARIE)

Extrait des notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Institut de droit international.

1879-80, tome II de l'annuaire de cet institut.

Né à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) le 9 mai 1803; reçu avocat à la Cour royale de Paris en 1825; appelé en 1830, sur le vœu de la Chambre des députés, à l'Inspection générale des prisons avec la mission de rechercher les moyens d'y introduire un régime pénitentiaire; président du Conseil (organisé par lui) des inspecteurs généraux des prisons en 1836; président du Conseil des inspecteurs généraux des services administratifs au ministère de l'intérieur en 1853; admis à la retraite en 1865, par suite de l'état de cécité dont il venait d'être atteint, M. Lucas a été promu au grade de Commandeur de la Légion d'honneur, en reconnaissance de ses services administratifs et scientifiques.

M. Lucas est membre de l'Institut de France, Académie des sciences morales et politiques et de plusieurs autres académies et sociétés savantes; il est membre de l'Institut de droit international depuis sa fondation.

M. Lucas avait débuté avec succès au barreau de Paris, lorsque le double concours ouvert à la fois, par la Société de la morale chrétienne, à Paris, et le comte de Sellon, à Genève, en 1826, sur la question de la peine de mort, donna carrière à sa vocation innée pour l'étude et la réforme du droit criminel. Les deux jurys de Paris et de Genève décernèrent à l'unanimité le

prix des deux concours au mémoire sur le *système pénal et répressif en général et la peine de mort en particulier*, en déclarant que cet ouvrage était appelé à exercer de l'influence sur la réforme de la législation criminelle. Cet ouvrage proposait les deux réformes auxquelles M. Lucas allait désormais vouer sa vie, l'abolition de la peine de mort et la réforme des prisons, qu'il désignait et caractérisait par le nom de réforme répressive et pénitentiaire. Mais ce fut à la seconde qu'il crut plus logique de consacrer d'abord ses efforts et ses travaux. Dès 1828, il publia l'ouvrage en trois volumes sur le *système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis*, auquel l'Académie française décerna le grand prix Montyon. Il fit suivre la dédicace de cet ouvrage aux deux Chambres législatives de pétitions successives, qui leur étaient adressées sur la nécessité d'adopter un système pénitentiaire, en commençant par la création d'établissements spéciaux affectés aux jeunes détenus, d'après le principe qu'il développa plus tard, de *l'amendement de l'enfant par la terre et de la terre par l'enfant*, et en recommandant l'organisation du patronage pour l'époque de la libération.

La réforme pénitentiaire, à laquelle il avait donné, de 1828 à 1830, sa première histoire, reçut de lui, en 1836, sa première théorie, dont la publication en trois volumes lui valut, à l'âge de 33 ans, son élection de membre de l'Institut de France.

En 1830, à l'occasion du procès des ministres de Charles X, il adressa à la Chambre des députés une pétition pour l'adoption des deux réformes relatives à l'abolition de la peine de mort et au régime pénitentiaire, motivée sur le lien intime qui devait les unir, pétition revêtue des adhésions des membres les plus éminents du barreau de Paris. La motion de M. Victor de Tracy en faveur de l'abolition de la peine de mort, développée en août 1830 à la Chambre des députés, s'inspira de la pétition de M. Lucas qui, souvent citée dans les mémorables débats relatifs à cette motion, ne fut pas sans influence sur l'adresse au roi Louis-Philippe, votée par la Chambre, et dans laquelle elle invitait le gouvernement à présenter un projet de loi abolitif de la peine de mort en matière politique.

M. Lucas fonda, en 1833, la Société de patronage pour les

jeunes libérés de la Seine, celle de Lyon en 1836, celle de Besançon en 1839, celle de Saumur en 1841. Il fonda en 1847, sur sa propriété du Val-d'Yèvre, la colonie agricole pénitentiaire pour l'emploi des jeunes détenus à l'accroissement de la richesse agricole par le défrichement, colonie dont les heureux résultats déterminèrent, en 1872, sa transformation en établissement public, et qui devint le type de la colonie publique comme Mettray est celui de la colonie privée. Quelques années auparavant, en 1840, on lui avait dû la fondation de l'ordre spécial des *sœurs des prisons* en remplacement des gardiens pour la surveillance intérieure des maisons centrales de femmes et l'heureuse idée des *voitures cellulaires* pour le transport des prisonniers entre les différents établissements de détention.

Pendant la durée de sa carrière administrative, où il trouvait un précieux laboratoire d'expériences pour ses études scientifiques et pratiques relatives à la réforme pénitentiaire, ses publications successives furent surtout consacrées à cette réforme pour laquelle ne devait jamais se ralentir l'activité de son dévouement, quand il s'agissait d'en seconder le développement en France ou à l'étranger, ainsi que les comptes-rendus des Congrès internationaux pénitentiaires de Londres et de Stockholm l'attestent en relatant la part qu'il a prise à leurs travaux par l'importance de ses communications. Il n'avait pas toutefois négligé, quand les circonstances le réclamaient, d'apporter son utile et actif concours à l'abolition de la peine de mort; mais ce n'est que de 1865, époque où il prit sa retraite, que date cette infatigable et persévérante impulsion qu'il imprime par ses travaux à l'abolition de la peine de mort, et c'est ainsi qu'il est devenu aujourd'hui en Europe le chef du mouvement abolitionniste.

M. Lucas s'est encore fait le promoteur en France d'une autre réforme qu'il a appelée *civilisation de la guerre*. Sous l'impression de la guerre de 1870-1871, et ne pouvant partager les illusions des généreux philanthropes qui aspirent à l'abolition complète de la guerre, il crut, du moins, qu'il fallait songer à la civiliser par une codification graduelle du droit des gens et l'arbitrage pour le règlement des conflits internationaux; son mémoire présenté à l'Institut le 5 octobre 1872 fut le point de

départ des travaux scientifiques qu'il a consacrés à la civilisation de la guerre.

C'est au mois d'avril 1877 que s'est accomplie pour M. Lucas sa cinquantaine scientifique, qui a été l'occasion de notices biographiques sur ses travaux dans diverses revues, et de hautes marques de distinction, parmi lesquelles la presse a mentionné la décision du roi d'Italie, dont les considérants, plus honorables encore que la croix de commandeur de l'ordre de la Couronne, étaient ainsi conçus : « Prenant en considération « les services rendus aux sciences du droit criminel et du droit « des gens, Sa Majesté a voulu honorer une noble vie consacrée « sans interruption à éclairer avec une incontestable supériorité « de talent, les problèmes les plus difficiles qui s'agitent pour la « codification de la législation criminelle, au double point de « vue de la justice et de l'humanité. »

Invité à présider, comme doyen de la réforme pénitentiaire, la séance d'installation de la Société générale des prisons au mois de juin 1877, il y présenta le mouvement progressif de cette réforme pendant les cinquante dernières années dans un remarquable résumé, qu'appréciait ainsi, à la séance suivante, l'illustre M. Dufaure, en prenant possession du fauteuil de la présidence de la société, auquel l'unanimité des suffrages l'avait appelé : « Je m'imagine que lorsque l'honorable M. Charles « Lucas vous racontait la suite de ces idées utiles successive- « ment émises, les unes réalisées, les autres à réaliser, il lui « était impossible de ne pas éprouver une joie intérieure, en « voyant, peu à peu, accueillis par la pratique et justifiés par « les résultats attendus, des projets dont lui-même avait été le « premier initiateur ! Heureux, en effet, Messieurs, celui qui « peut persévérer dans les convictions de sa jeunesse et qui, « arrivé à un âge avancé, voit en pratique, pour le bien de son « pays, les progrès qu'il a rêvés et provoqués ! »

La notice bibliographique qu'on lira ci-après atteste la manière dont M. Lucas a compris et a rempli la mission qu'il s'était imposée de constater et de seconder par des publications opportunes et des communications successives à l'Institut de France, sur le mouvement progressif des réformes dont il s'est fait le persé-

vérant promoteur. Il est regrettable qu'absorbé par les travaux incessants de son apostolat, M. Lucas n'ait pas encore réalisé l'intention souvent exprimée de réimprimer ses ouvrages de si ancienne date et depuis si longtemps épuisés, en y ajoutant le recueil de toutes les publications qui les ont suivis. Le recueil de ces publications, comme l'a dit M. d'Olivecrona dans son rapport au congrès pénitentiaire international de Stockholm, en constatant le mouvement progressif de ces réformes, n'en présente pas seulement le développement historique par l'enchaînement des faits, mais le complément de doctrines dont les ouvrages sur le *Système pénal et répressif* et sur la *Théorie de l'emprisonnement* marquent le point de départ.

PUBLICATIONS.

Abolition de la peine de mort.

Du système pénal et répressif en général et de la peine de mort en particulier, 1827. — Ouvrage couronné dans les deux concours ouverts sur la peine de mort par le comte de Sellon, à Genève, et par la Société de la morale chrétienne, à Paris.

Recueil des débats législatifs en France sur la peine de mort, précédé d'une introduction. 1831.

Mouvement progressif de la question de l'abolition de la peine de mort en France. 1848.

Communications successives à l'Institut de France sur le programme, l'importance et les résultats du mouvement abolitionniste en Europe (Belgique, Suède, Portugal, Espagne, Suisse, Saxe, Autriche, Hollande, Prusse et la confédération de l'Allemagne du Nord). 1865-1873. — Insérées dans le compte-rendu des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques.

Rapport à l'Institut sur le projet de code pénal italien, mai 1874. — Inséré dans le compte-rendu des travaux de l'Académie.

Observations en réponse à la lettre adressée à M. Lucas par M. Vigliani, ministre de la justice en Italie. — Insérées dans le compte-rendu des travaux de l'Académie.

Communications successives à l'Institut sur la peine de mort et l'unification pénale en Italie, 1874-1877.

L'École pénale italienne. 1876.

L'isolement dans les prisons et le confinement cellulaire en remplacement de la peine de mort, 1877.

Rapport à l'Institut sur l'exposé des motifs, relatif au projet de code pénal révisé contenant l'abolition de la peine de mort proposé par M. Mancini, ministre de la justice en Italie. 1877.

1879. — 25 mars. — *Lettre à M. le Commandeur Francesco Carrara*, membre du sénat italien, sur la demande de révision de l'art. 65 de la constitution suisse relatif au rétablissement de la peine de mort et des peines corporelles, lettre qui fut reproduite par la presse dans les trois langues, française, allemande et italienne, en usage en Suisse.

31 mai. — Communications à l'Institut de France sur *la peine de mort en Suisse et les diverses phases de la révision de l'art. 65 de la constitution fédérale*.

1880, janvier. — Rapport à l'Institut sur la *Statistique criminelle en Espagne et l'application de la peine de mort*.

1880, novembre. — *Lettre à M. Modderman*, ministre de la justice du royaume des Pays-Bas, à l'occasion du projet de code pénal présenté aux États-généraux et confirmatif de l'abolition de la peine de mort.

Réforme pénitentiaire.

Du système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis. — 3 volumes, 1828-1830. — Ouvrage auquel l'Académie française a décerné le grand prix Montyon.

Lettre à M. le baron de Gérando, conseiller d'État, sur le programme relatif à la fondation des établissements spéciaux pour les jeunes détenus et aux conditions de patronage à l'époque de leur libération. 1833.

De la réforme des prisons et de la théorie de l'emprisonnement préventif, répressif et pénitentiaire. 3 volumes, 1836-1838.

Allocution sur l'état des prisons à la Société de la morale chrétienne. — Avril 1839.

Des moyens et des conditions d'une réforme pénitentiaire en France. — Janvier 1840.

Exposé de l'état de la question pénitentiaire en Europe et aux États-Unis, suivi des observations de MM. de Tocqueville et Béranger, 1844. — Inséré dans le compte-rendu des travaux de l'Académie.

Observations sur l'établissement permanent en Angleterre de la déportation et sur l'utilité de son établissement transitoire en France, 1855.

Communication à l'Institut sur la transformation de la colonie privée du Val-d'Yèvre en colonie publique, 1873. — Inséré dans le compte-rendu des travaux de l'Académie.

Rapport à l'Institut sur la maison de correction de Gand et la maison cellulaire de Louvain, 1873. — Inséré dans le compte-rendu des travaux de l'Académie.

Rapport verbal sur les publications de la commission parlementaire d'en-

quête pénitentiaire et spécialement sur celle relative à l'éducation et au patronage des jeunes détenus, par M. Félix Voisin, membre de l'Assemblée nationale, 1875. — Inséré dans le compte-rendu de l'Académie.

Rapport verbal sur la statistique pénitentiaire internationale, 1875. — Même compte-rendu.

Communication à l'Académie sur l'*Orphelinat agricole et l'utilité qu'il peut retirer de la colonie pénitentiaire du Val-d'Yèvre*. — Même compte-rendu, 1876.

Rapport à l'Institut sur la statistique pénitentiaire de 1873. — Même compte-rendu, 1876.

Rapport sur le futur congrès pénitentiaire de Stockholm. — Même compte-rendu, 1877.

Allocution à la séance d'installation de la Société générale des prisons. — Insérée dans le *Bulletin de la Société*. — Compte-rendu sténographique.

Rapport sur la transportation pénale, à l'occasion de l'ouvrage de M. Michaux, directeur des colonies, sur la question des peines, 1877. — Compte-rendu de l'Académie.

Lettre à M. Faustin Hélie, membre de l'Institut, sur le double inconvénient de la prolongation de l'emprisonnement individuel et de l'agglomération de la population dans les établissements pénitentiaires. Octobre 1877. — Inséré dans le *Bulletin* n° 2 de la Société générale des prisons.

Rapport à l'Institut sur la *fondation de la Société générale des prisons*, à l'occasion de l'hommage de son *Bulletin*. — Décembre 1877.

1878. — Opinions développées devant le Conseil supérieur des prisons dans la discussion relative aux mesures répressives de la récidive en général et particulièrement à celle de la transportation pénale.

1878. — La transportation pénale ou la politique du débarras. Rapport à l'Institut. — Séance du 16 février.

1878. — Note chronologique dans l'ordre des idées et des faits sur la fondation de la colonie d'essai du Val-d'Yèvre comme établissement privé et sa transformation en colonie publique.

1878. — Lettre du 14 août à M. le docteur Wines, président de la commission internationale pénitentiaire, sur l'utilité des travaux préparatoires et notamment des rapports relatifs aux questions soumises aux délibérations du Congrès de Stockholm.

1878. — Observations présentées à la Société générale des prisons sur la révision de la loi du 5 août 1850, relative aux colonies agricoles pénitentiaires de jeunes détenus.

1879, 29 mars. — Rapport à l'Institut de France sur *la réforme répressive et pénitentiaire en Suède*, à l'occasion de l'ouvrage de M. le directeur Almqvist sur la Suède, ses progrès sociaux et ses institutions pénitentiaires.

1879, 3 mai. — Rapport à l'Institut de France sur *la réforme répressive et pénitentiaire en Belgique*, à l'occasion de l'ouvrage de M. Stevens, inspecteur général des prisons, sur l'hygiène physique et morale des prisons cellulaires.

1879, 7 mai. — Observations supplémentaires à la Société générale des prisons sur l'ensemble du programme des établissements consacrés aux jeunes détenus.

1879, novembre. — Résumé des résultats économiques et agricoles obtenus au profit de l'État, et de l'expérience pratique par la colonie pénitentiaire d'essai du Val-d'Yèvre.

1880. — Rapport à l'Institut, à l'occasion de l'écrit de M. le sénateur Th. Roussel, sur l'éducation correctionnelle et l'éducation préventive.

1880. — Rapport à l'Institut sur la science pénitentiaire au Congrès de Stockholm, à l'occasion de l'ouvrage de MM. Fernand Desportes et Léon Lefébure.

1880. — Rapport à l'Institut sur la réforme pénitentiaire en Italie.

1881, 25 mars. — Lettre à M. Fernand Desportes, secrétaire général de la Société des prisons, sur la convenance de la part qui doit revenir à l'élément scientifique dans les travaux de la Commission internationale chargée de la préparation du congrès pénitentiaire de Rome. *Bulletin n° 3 de la Société générale des prisons.*

Civilisation de la guerre.

Nécessité d'un congrès scientifique international pour la civilisation de la guerre et la codification du droit des gens, 1872. — Inséré dans le compte-rendu des travaux de l'Académie.

Lettre à M. Mignet, sur ce qu'on doit entendre par civilisation de la guerre, 1873. — Insérée dans le compte-rendu des travaux de l'Académie.

Discours prononcé le 31 mars 1873 à l'Institut des provinces, réuni à Pau pour sa 39^e session, sur Henri IV et l'arbitrage international. — Inséré dans le compte-rendu du Congrès.

Un vœu de civilisation chrétienne, adressé à l'Angleterre et aux États-Unis. — Inséré dans la *Revue chrétienne*. Juin 1873.

De la substitution de l'arbitrage à la voie des armes, pour le règlement des conflits internationaux. Juin 1873. — Inséré dans le compte-rendu des travaux de l'Académie.

Réponse aux observations présentées par M. Baudrillart sur l'arbitrage international. — Séance de l'Académie du 23 août 1873.

Lettre au peuple anglais sur l'arbitrage international (3 juillet 1873) à l'occasion de la prochaine motion de M. Henry Richard, membre du parlement anglais. — Insérée dans le *Times* et autres journaux anglais et français.

Lettre au Journal des Débats sur l'importance du vote de la chambre des communes en faveur de la motion de M. Henry Richard, le 14 juillet 1875. — Insérée dans le *Journal des Débats* du 28 juillet.

La cause de l'arbitrage international devant le peuple des États-Unis. Lettre

du 17 juillet 1873 à M. le docteur James B. Miles, membre de l'International code committee. — Insérée dans la *Revue critique de législation et de jurisprudence*, août 1873.

La conférence internationale de Bruxelles sur les lois et coutumes de la guerre. — 3^e tirage, septembre 1875.

Rapport à l'Institut sur la publication des actes de la conférence de Bruxelles. séance du 9 novembre 1874. — Inséré dans le compte-rendu des travaux de l'Académie.

Les actes de la conférence de Bruxelles, mémoire à l'Institut; séances des 15 et 22 mai 1875.

Rapport à l'Institut sur l'Internationalisme (ouvrage de M. Marcoartu). — Novembre 1875.

La civilisation de la guerre. Lettre à M. Rolin-Jacquemyns, 1877. — Insérée dans la *Revue de droit international.*

1877, 23 mars. — *Notice sur le comte Frédéric Sclopis de Salerano et l'arbitrage international.* — Insérée dans le compte-rendu des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques.

1878, avril. — *Lettre sur la politique civilisatrice et le traité de San Stephano,* publiée dans les numéros du *Moniteur universel* des 17 et 19 avril et reproduite par la presse étrangère.

1881, février. — *Civilisation de la guerre.* — Observations sur les lois de la guerre et l'arbitrage international, à l'occasion de la lettre du 11 décembre 1880, de M. de Moltke à M. le professeur Bluntschli.

1881, mars. — Rapport à l'Académie des sciences morales et politiques sur le *Manuel des lois de la guerre,* publié par l'Institut de Droit international.

La *Revue encyclopédique,* la *Revue française,* la *Revue de législation étrangère,* la *Revue critique de législation et de jurisprudence* contiennent en outre plusieurs articles, et le compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques, plusieurs communications de M. Charles Lucas sur diverses questions de législation, de morale, d'éducation, d'assistance et d'économie politique et sociale.